



REPUBLIQUE DE GUINEE-
BISSAU



Avis d'Appel d'offres international

*Société Africaine des Biocarburants et des Énergies Renouvelables (SABER)
pour le compte de la Commission de l'UEMOA*

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MINI RESEAUX SOLAIRES Y COMPRIS LES
RESEAUX ELECTRIQUES DE DISTRIBUTION ET LE RACCORDEMENT DES ABONNES A
SAO DOMINGOS, BULA, DJABICUNDA ET BIGENE, ET LA REHABILITATION DE LA
CENTRALE SOLAIRE DE BISSORA EN REPUBLIQUE DE GUINEE BISSAU**

1. La République de Guinée-Bissau a obtenu des fonds de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) à travers une convention de financement, afin de financer **le projet de construction de minicentrales solaires et la réhabilitation de la minicentrale de Bissora**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des **travaux de construction de quatre (04) minicentrales hybrides solaire photovoltaïque/Diesel avec stockage et mini réseaux électriques à Sao Domingos, Bula, Bigene et à Djabicunda, et la réhabilitation de la minicentrale hybride avec stockage de Bissora en République de Guinée-Bissau**. Les Travaux seront exécutés en République de Guinée-Bissau dans un délai maximum de douze (12) mois, y compris la saison des pluies.

2. La SABER, agissant en qualité de Maître d’Ouvrage Délégué au nom et pour le compte de la Commission de l’UEMOA, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants en un (01) lot unique : Construction de quatre (04) minicentrales hybrides solaire photovoltaïque/Diesel avec stockage et de mini réseaux électriques à Sao Domingos, Bula, Bigene et à Djabicunda, et la réhabilitation de la minicentrale hybride avec stockage de Bissora en République de Guinée-Bissau.
3. La participation à cet appel d'offres international est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives du partenaire technique et financier.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la SABER, Place de la Réconciliation, Quartier Atchanté 07 BP 13388 Lomé – Togo, Téléphone : (+228) 22 53 66 00, Email : infos@saber-abrec.org* et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après *SABER, Place de la Réconciliation Quartier Atchanté 07 BP13388 Lomé Togo* du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 17h.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l’appui, qu’il satisfait aux exigences de capacités techniques et financières ci-après :
 - **Capacité financière** : Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que son chiffre d’affaires annuel des travaux de construction pour les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), équivaut au moins à deux milliards (2 000 000 000) de Francs CFA. Le Soumissionnaire doit fournir une attestation de ligne de crédit/lettre de crédit délivrée par une banque pour un montant équivalent au moins à un milliard (1 000 000 000) de Francs CFA.
 - **Capacité technique** : Avoir exécuté, en tant que fournisseur et installateur principal, au moins deux (02) marchés portant sur des

travaux de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années notamment : avoir déjà réalisé deux (02) marchés de centrale hybride solaire photovoltaïque/diesel avec stockage et mini réseaux électriques d'au moins 200 kWc hors réseau ou site isolé pour chaque marché.

Pour le cas des groupements d'entreprises, une partie au moins devra justifier la capacité technique demandée (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir la version numérique ou physique du dossier d'Appel d'offres international complet à l'adresse mentionnée ci-après **SABER, Place de la Réconciliation, Quartier Atchanté, 07 BP : 13388 Lomé - Togo, Courriel : infos@saber-abrec.org**, à compter du **29 août 2024** contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA par chèque certifié de banque, en espèces ou par virement au profit de la SABER**. Le document d'Appel d'offres international sera immédiatement envoyé par courriel ou remis aux candidats intéressés après règlement du montant sus indiqué.
7. Les offres devront être rédigées en langue française. Les offres seront présentées en une version originale et 3 copies et déposées à l'adresse ci-après : siège de la SABER, **Place de la Réconciliation - Quartier Atchanté, 07 BP 13388 Lomé-Togo, au 3^{ème} étage, porte 0301**, au plus tard le **21 octobre 2024 à 10h30 GMT**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Fournir également les devis quantitatifs et estimatifs des offres en version Excel sur clé USB/USBC.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : siège de la SABER, **Place de la Réconciliation - Quartier Atchanté - au 3^{ème} étage, porte 0306 le 21 octobre 2024 à 11h00min GMT**.

9. Une visite des sites du projet sera organisée par la SABER et la partie Bissau guinéenne Bénéficiaire dans la deuxième moitié du mois de septembre 2024. La date sera communiquée à tous les candidats qui achèteront le dossier. La présence de tous les candidats à cette visite est obligatoire. Une liste de présence sera établie et dont copie sera donnée au représentant légal/mandaté de chacun des candidats. La copie de ladite liste de présence fera partie intégrante de l'offre.

NB 1 : la SABER attire votre attention sur le fait que le représentant légal/mandaté du candidat, mentionné sur la liste de présence lors de la visite des sites du projet, doit être un des membres de l'équipe proposée pour la réalisation des travaux.

NB 2 : tout candidat n'ayant pas participé à la visite des sites, n'est pas autorisé à soumettre une offre.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de VINGT MILLIONS (20.000.000) de FCFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

11. Une marge de préférence communautaire de 10 % est accordée aux candidats ressortissants de l'UEMOA.

12. L'Autorité contractante se réserve le droit de diminuer la masse des travaux afin de tenir compte des éventuelles contraintes budgétaires.

Le Président Directeur Général

Adji Otèth AYASSOR

